

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE MERVILLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590400400011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CENTRE
FINANCES PUBLI

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE MERVILLE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	37
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	41
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	64
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	96
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	97
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	101
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	103
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	104
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	106
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	107
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	108
A4 - Etat des provisions	109
A5 - Etalement des provisions	110
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	111
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	112
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	114
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	115
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	116
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	117
A8 - Etat des charges transférées	118
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	119

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	120
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	125
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	126
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	127
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	128
B1.6 - Etat des engagements reçus	129
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	130
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	131
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	132
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	133

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	134
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	138
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	140
C3.2 - Liste des établissements publics créés	141
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	142
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	144
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 59400	VILLE MERVILLE COMMUNE DE MERVILLE	2022
----------------------------	---	-------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	64 200,00	64 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		64 200,00	64 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	800 000,00	800 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		800 000,00	800 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	864 200,00	864 200,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 420 500,00	0,00	-80 000,00	-80 000,00	2 340 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 300 000,00	0,00	365 700,00	365 700,00	6 665 700,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 916 000,00	0,00	-44 700,00	-44 700,00	2 871 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 673 500,00	0,00	241 000,00	241 000,00	11 914 500,00
66	Charges financières	293 000,00	0,00	0,00	0,00	293 000,00
67	Charges exceptionnelles	18 500,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	7 200,00		0,00	0,00	7 200,00
022	Dépenses imprévues	176 800,00		-176 800,00	-176 800,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 169 000,00	0,00	64 200,00	64 200,00	12 233 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 314 000,00		0,00	0,00	1 314 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	324 000,00		0,00	0,00	324 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 638 000,00		0,00	0,00	1 638 000,00
TOTAL		13 807 000,00	0,00	64 200,00	64 200,00	13 871 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 871 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	120 000,00	0,00	17 200,00	17 200,00	137 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	267 187,00	0,00	648 000,00	648 000,00	915 187,00
73	Impôts et taxes	8 551 850,00	0,00	0,00	0,00	8 551 850,00
74	Dotations et participations	2 974 114,00	0,00	-601 000,00	-601 000,00	2 373 114,00
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 950 151,00	0,00	64 200,00	64 200,00	12 014 351,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	299 200,00	0,00	0,00	0,00	299 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 249 451,00	0,00	64 200,00	64 200,00	12 313 651,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 249 451,00	0,00	64 200,00	64 200,00	12 313 651,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 557 549,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 871 200,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 638 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

VILLE MERVILLE - COMMUNE DE MERVILLE - DM - 2022

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

 SLO

ID : 059-215904004-20221208-2022D151-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	360 000,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
204	Subventions d'équipement versées	298 700,00	0,00	0,00	0,00	298 700,00
21	Immobilisations corporelles	382 000,00	0,00	0,00	0,00	382 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 987 800,00	0,00	0,00	0,00	7 987 800,00
	Total des opérations d'équipement	45 500,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
	Total des dépenses d'équipement	9 074 000,00	0,00	0,00	0,00	9 074 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	806 000,00	0,00	0,00	0,00	806 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	806 000,00	0,00	0,00	0,00	806 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 880 000,00	0,00	0,00	0,00	9 880 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	TOTAL	9 880 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	10 680 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 680 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 502 462,00	0,00	0,00	0,00	3 502 462,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 502 462,00	0,00	0,00	0,00	3 502 462,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	347 897,57	0,00	0,00	0,00	347 897,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 347 897,57	0,00	0,00	0,00	1 347 897,57
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 850 359,57	0,00	0,00	0,00	4 850 359,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 314 000,00		0,00	0,00	1 314 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	324 000,00		0,00	0,00	324 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 638 000,00		800 000,00	800 000,00	2 438 000,00
TOTAL		6 488 359,57	0,00	800 000,00	800 000,00	7 288 359,57

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 391 640,43
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 680 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 638 000,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-80 000,00		-80 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 700,00		365 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-44 700,00		-44 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-176 800,00		-176 800,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		64 200,00	0,00	64 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**64 200,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	780 000,00	780 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	800 000,00	800 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**800 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 200,00		17 200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	648 000,00		648 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	-601 000,00		-601 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		64 200,00	0,00	64 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**64 200,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	800 000,00	800 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	800 000,00	800 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**800 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 420 500,00	-80 000,00	-80 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	100 000,00	5 000,00	5 000,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	12 500,00	12 500,00
60612	Energie - Electricité	350 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	5 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	370 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	29 000,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	38 000,00	-5 000,00	-5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	-20 000,00	-20 000,00
60633	Fournitures de voirie	50 000,00	-30 000,00	-30 000,00
60636	Vêtements de travail	20 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	22 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6067	Fournitures scolaires	28 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	210 000,00	-40 000,00	-40 000,00
611	Contrats de prestations de services	150 000,00	15 000,00	15 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	55 000,00	48 000,00	48 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	25 000,00	25 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	-30 000,00	-30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	4 300,00	4 300,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	130 000,00	-25 000,00	-25 000,00
6161	Multirisques	130 000,00	-60 800,00	-60 800,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	42 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	110 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6247	Transports collectifs	65 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	4 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	50 000,00	-15 000,00	-15 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	6 000,00	6 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	43 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 300 000,00	365 700,00	365 700,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	25 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 277 000,00	91 000,00	91 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	84 000,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	14 500,00	14 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	710 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	265 000,00	152 000,00	152 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	2 500,00	2 500,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	200,00	200,00
64168	Autres emplois d'insertion	17 000,00	2 200,00	2 200,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	640 000,00	63 000,00	63 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 000 000,00	46 000,00	46 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	6 800,00	6 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	-9 000,00	-9 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	47 000,00	-3 000,00	-3 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	3 000,00	-3 000,00	-3 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	nouvelles (3)	
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	0,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	32 000,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	4 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 916 000,00	-44 700,00	-44 700,00
6531	Indemnités	120 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	478 500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	310 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	792 000,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	666 000,00	67 000,00	67 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500 000,00	-111 700,00	-111 700,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 673 500,00	241 000,00	241 000,00
66	Charges financières (b)	293 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 500,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	500,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	7 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	-1 000,00	-1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 500,00	300,00	300,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	700,00	700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	7 200,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 200,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	176 800,00	-176 800,00	-176 800,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 169 000,00	64 200,00	64 200,00
023	Virement à la section d'investissement	1 314 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	324 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	300 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	24 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 638 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 638 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 807 000,00	64 200,00	64 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	64 200,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

· Montant des ICNE de l'exercice	34 741,51
Montant des ICNE de l'exercice N-1	41 741,51
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	120 000,00	17 200,00	17 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	17 200,00	17 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	267 187,00	648 000,00	648 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	45 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	132 287,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	3 500,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	30 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	20 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	648 000,00	648 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	6 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 800,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 551 850,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 450 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	4 831 000,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	351 850,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	490 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	10 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	8 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	160 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	250 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 974 114,00	-601 000,00	-601 000,00
7411	Dotation forfaitaire	415 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	130 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	23 114,00	40 000,00	40 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	245 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 270 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	641 000,00	-641 000,00	-641 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		11 950 151,00	64 200,00	64 200,00
76	Produits financiers (b)	100,00	0,00	0,00
7688	Autres	100,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	299 200,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	14 200,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	285 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 249 451,00	64 200,00	64 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 249 451,00	64 200,00	64 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			64 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DJ 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	360 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	12 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	348 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	298 700,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	298 700,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	382 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	62 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	100 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 900,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	156 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	47 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 987 800,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 930 984,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 756 816,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
574	Opération d'équipement n° 574 (5)	45 500,00	0,00	0,00
865	Opération d'équipement n° 865 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 074 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	806 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	106 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		806 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 880 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	800 000,00	800 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	15 000,00	15 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	0,00	708 000,00	708 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	72 000,00	72 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 880 000,00	800 000,00	800 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	800 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 502 462,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	146 328,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	189 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	161 900,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 995 484,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 750,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 502 462,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 347 897,57	0,00	0,00
10222	FCTVA	197 897,57	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 347 897,57	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 850 359,57	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 314 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	324 000,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	24 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	110 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	20 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	35 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	22 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	45 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 638 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	800 000,00	800 000,00
2031	Frais d'études	0,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 638 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 488 359,57	800 000,00	800 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

800 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
 Reçu en préfecture le 12/12/2022
 Publié le
 ID : 059-215904004-20221208-2022D151-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 029
 Nombre de membres présents : 026
 Nombre de suffrages exprimés : 025
 VOTES :
 Pour : 023
 Contre : 02
 Abstentions : 03

Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par (1)
 A, le Merville, le 8/12/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le 8/12/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Maire
JOËL DUYCK

DUYCK JOEL	
------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Le Maire
JOËL DUYCK

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le



ID : 059-215904004-20221208-2022D151-DE